

Zeitschrift: Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur = Une revue pour le paysage
Herausgeber: Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitektinnen
Band: 29 (1990)
Heft: 1: Stauden = Plantes vivaces = Herbaceous plants

Artikel: Le projet du site urbain "Place Miaoulis" à Ermoupolis-Syros
Autor: Ananiadou-Tzimopoulou, Maria
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-136657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le projet du site urbain «Place Miaoulis» à Ermoupolis-Syros

Dr Maria Ananiadou-Tzimopoulou, professeur assistant, paysagiste D.P.L.G

L'idée

L'idée générale est de garder et incorporer dans une nouvelle organisation tout ce qui caractérise l'espace aujourd'hui. Décrypter le temps et dessiner pour une nouvelle ambiance, contemporaine, selon l'esprit du lieu. C'est un espace central et centromole dans le tissu urbain, qui est dominé par la mairie et par une géométrie forte que les autres bâtiments, néoclassiques aussi en majorité, imposent. C'est un espace scénique, rectangulaire, des parois bâties en arcades sous lesquelles des magasins sont installés, cafés, restaurants. Ces magasins sont isolés de la place, découpés par la circulation automobile. L'espace donne à la ville par des fuites et par certaines vues très intéressantes, deux au nord à côté de la mairie et une au sud vers la mer. Des continuités réelles, rues et voies de circulation, amènent à la place et pourraient la faire extraire à la ville.

Les caractéristiques suivantes sont très importantes parce qu'elles font aussi signes, symboles et allusion à l'histoire et le temps:

- un vieux dallage de marbre blanc en appareillage classique (rectangulaire, en rayure, au centre de la place);
- de grands arbres de palmiers, bigaradiers, acacias, qui sont systématiquement plantés en maille rectangulaire et des pins et cyprès isolés;
- un vieux balcon hexagonal, en marbre aussi, et un kiosque de journaux à l'époque. Du mobilier, certains bancs en marbre et quelques candélabres en fonte d'acier pour luminaires.

La synthèse

La synthèse proposée s'articule sur:

Le grand axe de la place rectangulaire, orienté le long de la mairie.

Les perpendiculaires, qui longent dans la ville.

La diagonale, nouvelle dimension, introduite, de manière à faire des continuités et liaisons d'un bout à l'autre, et pour suivre une géométrie forte, préexistante et imposée à l'espace, sans pourtant la répéter.

L'altération des lignes droites en lignes de courbes, se déployant, soit en constructions concaves et convexes ondulantes dans l'espace et retenant les dénivellements, soit en ronds-points systématiquement répétés par endroits.

La proposition

Des changements au niveau de la circulation automobile, tenant compte des besoins réels, ainsi qu'au niveau du traitement des espaces auto-piétons ou piétons, ont été faits pour conduire mieux les relations centre-ville et la vie propre du centre.

La partie centrale de la place, au dallage en marbre, fut préservée, avec peu d'interventions, aux activités collectives. Le reste de l'espace fut aménagé pour s'asseoir, se promener, se trouver ensemble, jouer, et pour relier la vie latérale d'en dessous des arcades à la place.

Pour prolonger les cafés et restaurants en plein-air, l'aire des palmiers (phoenix dactylifera) au sud et nord-ouest, fut remodelée et reconstruite en espaces aisément accessibles. Ces espaces sont aménagés en continuité et pourtant séparés, protégés par des tentes et munis d'un éclairage de nuit, spécialement étudié par rapport à l'ambiance générale.

L'espace aux bigaradiers (citrus aurantium) au nord-est est aménagé en passage, stationnement provisoire et esplanade. Il fait ressortir les deux bâtiments néoclassiques (la mairie et la bibliothèque publique). Des espaces polyvalents et souples ont été créés ailleurs, en pentes légères et petits dénivellements. Des constructions spéciales, ondulantes, servent à supporter les talus et aussi pour s'asseoir et marcher dessus.

Le vieux balcon fut préservé, mais les surfaces environnantes sont de nouveau traitées par des talus doux et moux, en forme polyédrique sculptée en creux.

Une ligne lumineuse tangente à la sculpture spatiale est creusée en diagonale, dans le dallage en marbre. Elle se répète à une certaine distance, faisant ressortir ainsi la forme hexagonale du balcon.

Cette direction diagonale se retrouve aussi dans d'autres constructions (dénivellements, revêtements de sols, pied des arbres...). Elle marque le centre, qui est traité en espace théâtral, de jour et de nuit, espace de la vie quotidienne ou des événements, espace des activités collectives.

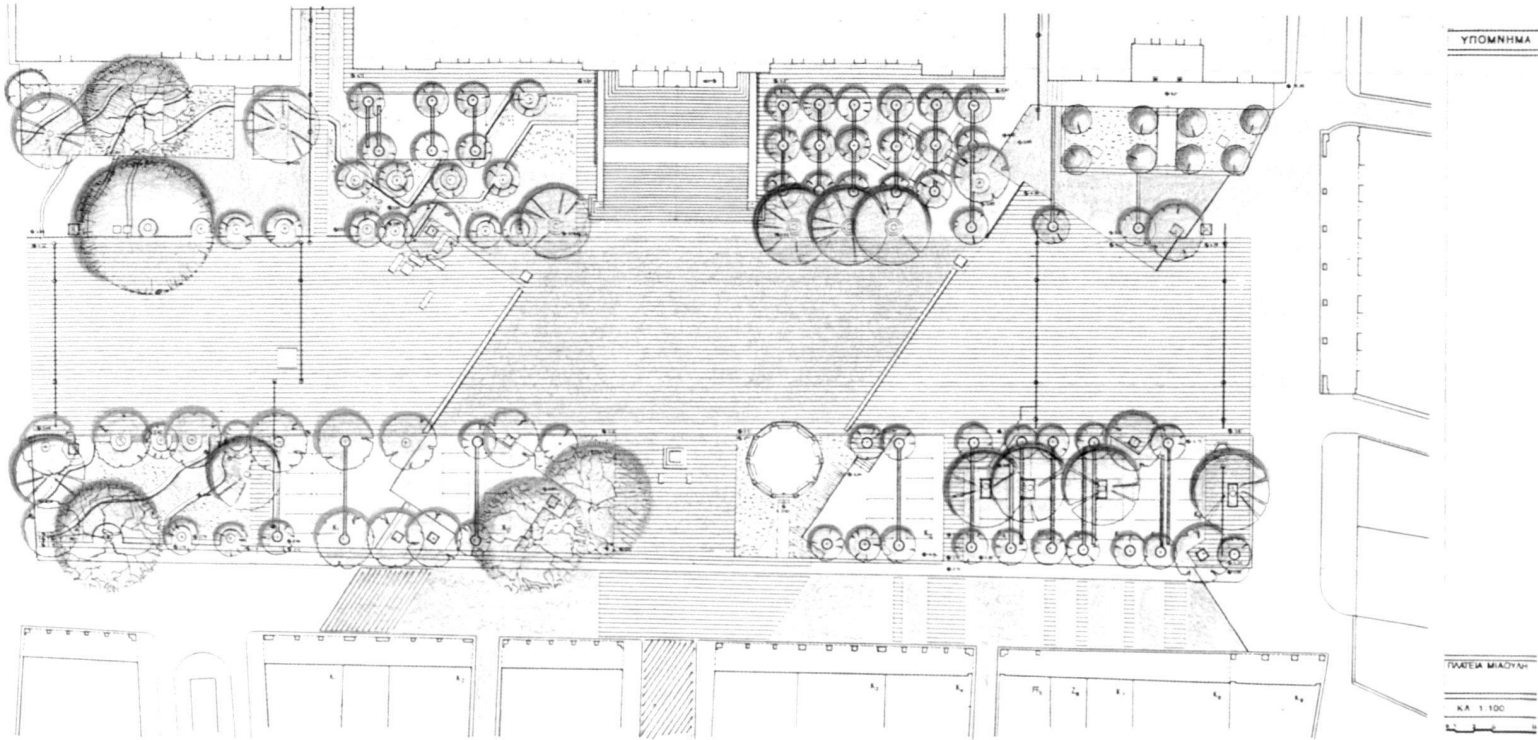
Le centre se déploie devant la mairie, formé par le prolongement amphithéâtral de l'échelle en marbre d'un côté et l'emplacement scénique du balcon en marbre, de l'autre.

Des tiges métalliques pour le montage des spots lumineux longent perpendiculairement et en hauteur la place. Elles sont portées sur candélabres du type préexistant, éléments vieux dans une nouvelle, pourtant, de rythme, d'allure et d'éclairage, synthèse, loin d'imiter les luminaires traditionnels.

Il s'agit d'un projet (étude, plans, dessins M. Tzimopoulou, 1987) concernant 10000 m², constituant le centre urbain et historique que la ville Ermoupolis de l'île Syros a voulu réaménager de manière à «tenir compte de la ville historique et de son environnement naturel» (voir Municipalité Ermoupolis, 1987).

Selon l'approche précitée le projet présenté se trouve inspiré d'une intention d'intervention créatrice sur l'espace tout en faisant ressortir le caractère du site.





L'éclairage se fait encore par des lignes lumineuses incorporées dans le sol ou les constructions-support de nivellements et par des petits projecteurs de sol ou portés. L'éclairage fut spécialement étudié: Le jour, les éléments d'éclairage font partie de l'espace propre. Le soir, ils aident à créer une image fantastique, scénique. C'est un éclairage qui veut faire ressortir les lignes d'articulation de l'espace et mettre en valeur le site, ses éléments, les façades et perspectives intéressantes, les volumes de plantations ou bâtiments.

Les plans des détails (nivellement, revêtements de sol, plantations, mobilier, éclairage, travaux techniques) font partie de la conception même de l'espace. Il était bien voulu dès le départ d'incorporer ces éléments au dessin de l'espace et ne pas les chercher à la suite, comme souvent d'habitude. De manière à provenir de, et constituer à la fois, ce paysage urbain.

Références

- Dauvergne, P.*, «Le paysage un document vivant», Techniques d'analyse d'un site, Session CNERP-ACE, CNERP, Trappes, 1977.
- Ecole Nationale Supérieure du Paysage*, «La démarche du projet». Les Annales de la recherche urbaine, Paysages, 1983, 119.
- IFLA, XXIII World Congress*, «Creative Environment», Kobe, Japan, 1985.
- IFLA, XXIV^e Congrès Mondial*, «Plaisir du Paysage», Paris, 1987, Paysage, actualités. 1987, 101.
- IFLA, XXV World Congress*, «Design: The Art and Spirit of Place», Boston, USA, 1988.
- Meeus J.H.A., Vroom M. J.*, «Critique and theory in Dutch Landscape Architecture», Landscape and Urban Planning, Amsterdam, 1986, 13.

Municipalité d'Ermoupolis, Concours panhellénique pour l'aménagement des espaces «Place Miaoulis», Ermoupolis, 1987 Oct. (en grec).

Muret, J. P., Allain, Y-H., Sabrie, M-L., «Les théories de conception des espaces urbains», Les espaces urbains, AIFEL, Moniteur, Paris, 1987.

Simon, J., «La conception de l'espace vide», Paysage et actualités, 1984, 72.

Stefulesco, C., «Le plaisir du paysage», Urbanisme, 1987, 221.

Tzimopoulou, M., «Landscape analysis in planning-design. Contribution to the research of Landscape Architecture», Ph. D. Thesis, *Annals of the School of Technology*, Aristoteles University of Thessaloniki, 1982, 18/4 (in Greek).

Tzimopoulou, M., «Lecture du paysage et création – Le parc de la paix à Thessalonique», IFLA, XXIV^e Congrès Mondial, Plaisir du Paysage, Paris, 1987 sept., *IFLA Yearbook*, 1988.

